

"Nous espérons sincèrement qu'à sa prochaine session, le Parlement sud-africain prendra des mesures décisives en vue d'abroger les lois discriminatoires, dont le Group Area Act ainsi que les Land Acts, qui imposent la ségrégation en matière de résidence. L'abolition de ces piliers de l'apartheid montrera mieux que toute autre initiative la volonté du gouvernement d'assurer un changement démocratique pacifique en Afrique du Sud", a déclaré M. Clark.

Pour des plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le:

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874